

Compte rendu de la réunion du 18 Juillet avec le Directeur du circuit.

Nous avons été reçus sur le site du circuit, le 18 Juillet à 14h par Mr Raymondis et Mme Fontalba. Suite à une lettre de protestation que j'ai adressée au circuit d'Albi, concernant les nuisances du 7 juillet, le Directeur Mr Raymondis a proposé de me recevoir pour évoquer les problèmes soulevés et nous parler des projets d'évolution de l'activité du circuit.

J'étais accompagné de Michel Ricard et Fabienne Auregan (membre du C.A).

Après avoir exposé les motifs de notre présence, nous avons précisé que nous n'étions pas là pour négocier quoi que ce soit mais pour évoquer uniquement les deux points indiqués sur la réponse du Directeur à savoir « il respecte scrupuleusement l'arrêté d'homologation et il a des projets d'évolution concernant le circuit ».

Respect de l'arrêté.

Nous lui avons dit qu'il ne respectait pas en totalité le contenu de l'arrêté d'homologation.

Nous avons demandé des précisions, sur le contrôle du bruit des véhicules, la tenue d'un relevé des mesures de décibels des véhicules, l'éjection de la piste des véhicules bruyants, la rédaction d'un règlement intérieur, les mesures de bruit transmises au Préfet, et la rédaction d'un rapport semestriel sur l'activité écoulée.

Mr Raymondis nous a apporté des réponses à tous ces points.

Il nous a informés qu'ils tentaient de réduire le bruit des Mitjet en bourrant les pots d'échappement mais que cela n'était pas satisfaisant et qu'ils envisageaient de changer les motorisations de ces véhicules.

Evolution de l'activité du circuit.

Il a fait de gros investissement sur le circuit et cela nécessite de générer de l'activité.

Il ne fera pas de démarchage en direction des teams de compétition (véhicules bruyants).

Il s'oriente vers des locations de piste pour des séminaires, des entreprises industrielles (comme Continental qui a réservé 40 jours en 2017 pour des essais).

Action commerciales en direction des concessionnaires (BMW autos et moto, Mercedes 3j, Fiat, Alpha, Ford, Renault, Seat, Ferrari, Porsche). Il va à la recherche de ce type de clientèle.

Il a dit, être bien conscient que la pérennisation du circuit passe par une réorientation de son activité et la réduction des nuisances.

Il a fait livrer de la terre côté club house pour construire dans les jours prochains une butte de terre de 3m.

Pollution. Il a demandé une mesure de la pollution par l'Oramip sans résultat et va retenter une demande pour faire une mesure de la pollution avec et sans véhicules. Pour lui le circuit est peu polluant.

Discussion. Nos positions.

Nous l'avons informé du mécontentement et de l'exaspération croissante de la population et des risques encourus. De la lassitude produite par les journées consécutives de bruit (15 jours consécutifs en mai, 18 en juin).

Nuisances des camions qui tournent sur la piste.

Nuisances des pickups du circuit qui tournent en dehors des heures d'ouverture de la piste

Nous avons évoqué les dépassements d'horaires. Ainsi que les véhicules qui tournent en soirée.

Nous l'avons informé des entreprises des services médicaux qui cessent leurs activités ou qui sont obligées d'adapter leur activité en fonction de l'activité du circuit. (Mr Raymondis n'était pas au courant).

Nous lui avons remis les conventions de 1998 et 2010 et évoqué les pénalités jamais payées.

Nous l'avons informé des 120 jours d'activité depuis le 1^{er} Janvier soit 66% du temps.

Position de Mr Raymondis.

L'arrêté 2015 est plus favorable pour les riverains que le précédent. 30% d'activité journalière en moins (sic).

Comparaison avec les autres circuits qui selon lui, sont des arrêtés plus favorables aux activités sportives. (Nous avons contesté ce point).

Il se satisfait de la réunion et nous invite à renouveler ces rendez-vous pour faire le point sur les évolutions des nuisances.

Il comprend les actions de l'Aras, mais se dit contrarié par les affiches que nous avons apposées dans les panneaux de la commune.

Il s'étonne que la mairie du Séquestre continue encore de délivrer des permis de construire.

Il rappelle ses projets, bien conscient qu'avec la Cop 21 et ses orientations, l'avenir des circuits sera de plus en plus difficile. Fin de l'entretien vers 16h30.